

## Délibération 2022-25

**Point de l'ordre du jour :** I

**Objet :** Approbation du procès-verbal de la séance du 30 septembre 2022

Vu le décret n°2011-21 du 5 janvier 2011, modifié, relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay.

**Vote unique :**

Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 30 septembre 2022.

Nombres de votants :	22
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	2

Fait à Gif-sur-Yvette, le 9 décembre 2022.

Pour extrait conforme,  
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay  
Nathalie CARRASCO



Pièce jointe : Procès-verbal de la séance du 30 septembre 2022

<p><u>Classée au registre des délibérations sous la référence :</u> CA – 09/12/2022 - D.2022-25</p> <p><u>Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay le :</u></p> <p><u>Rendue exécutoire</u> compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le :</p>	<p><u>Modalités de recours contre la présente délibération :</u> En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.</p>
---	--

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SEANCE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2022**  
**En visioconférence**

## Projet de procès-verbal

	Établissement	Nom	Prénom	P/E
Président du CA	ENS Paris-Saclay	GALAP	Camille	<b>Présent</b>
Membre de droit	Université Paris-Saclay	IACONA	Estelle	<b>Présente</b>
Personnalités qualifiées	AEROSPACE VALLEY	BARBAUX	Yann	<b>Présent</b>
	CEA	CORTIJO	Elsa	<b>Présente</b>
	ENS de Rennes	DEBUSSCHE	Arnaud	<b>Présent</b>
	ENS Alumni	LAURRE	Jérôme	Excusé
	IOGS	MARTIN	Jean-Louis	<b>Présent</b>
	Cour des comptes	STRASSEL	Christophe	Excusé
	EPAPS	VAN DE MAELE	Philippe	Excusé
Représentants d'institutions partenaires	Académie des sciences	CANDEL	Sébastien	Excusé
	CNRS Ile-de-France Sud	FORET	Benoît	<b>Présent</b>
	ENS de Lyon	PINTON	Jean-François	Excusé
	INRIA	BERTHOU	Jean-Yves	<b>Présent</b>
	Région Ile-de-France	VIGIER	Jean-François	Excusé

Collège A	ISP	CORNU	Marie	<b>Présente</b>
	PPSM	LERAY	Isabelle	<b>Présente</b>
	DER Génie civil et environnement - LMPS	RAGUENEAU	Frédéric	<b>Présent</b>
	DER Nikola Tesla - SATIE	RODET	Thomas	<b>Présent</b>
Collège B	DER Nikola Tesla - SATIE	BARBOT	Jean-Pierre	Excusé
	DER de Chimie	DUMAS	Cécile	<b>Présente</b>
	Département de Langues	LAMBARD	Claire	<b>Présente</b>
	DER de Physique	LE DIFFON	Arnaud	<b>Présent</b>
Élèves et étudiants	DER Génie mécanique DER Génie civil et environnement	ROBILLARD Suppléant SAVARY	Eva Onaïa	Excusé Excusée
	DER d'Informatique DER de Sciences Humaines et Sociales	LALI Suppléante ROULY	Rida Séa	Excusée Excusé
	DER Génie civil et environnement DER de Sciences Humaines et Sociales	BENSANA-TOURNIER Suppléante MARGER	Ilian Raphaële	Excusé Excusée
	DER Nikola Tesla	PIÉTRI Suppléant	Mélanie	<b>Présente</b>
	DER d'Informatique	DARDHILLAC	Valentin	<b>Présent</b>
BIATSS				
	DER de Biologie	LE JALLE	Stéphanie	<b>Présente</b>
	Direction de la Scolarité et de la Vie Étudiante	RALAMBOSON	Andréa	<b>Présente</b>

19 votants

**Représentants du Ministère :**

Conseillère d'établissement	MOULIN-CIVIL	Françoise	Excusée
Représentant de la DGESIP	TARAVELLA	Didier	<b>Présent</b>

**Représentant du Rectorat :**

Service régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SR-ESRI)	PROVOST	Chloé	<b>Présente</b>
--	---------	-------	-----------------

**Membres de droit :**

Agent comptable	LISSY	Frédéric	<b>Présent</b>
Directeur général des services	TAVERNIER	François	<b>Présent</b>

**Invités permanents présidence :**

Président du conseil scientifique	AKNIN	Patrice	Excusé
Vice-présidente chargée des moyens	DURIEU	Cécile	<b>Présente</b>
Vice-présidente chargée de la formation	LARTIGUE	Claire	<b>Présente</b>
Vice-président chargé de la recherche	MAÎTRE	Philippe	<b>Présent</b>

**Invités :**

Directrice des affaires financières	COUNIL	Christine	<b>Présente</b>
Responsable Partenariats & Mécénat	RAOULT	Véronique	<b>Présente</b>

## ***ORDRE DU JOUR***

I.	Approbation du procès-verbal de la séance du 1 <sup>er</sup> juillet – Vote.....	3
II.	Point d’actualité .....	3
III.	Aspects budgétaires, financiers et administratifs .....	3
IV.	Conventions – Information.....	5
V.	Questions diverses – Information.....	5

*La séance est ouverte à 9 heures 35.*

Camille GALAP signale que le directeur général des services, François Tavernier, participe ce jour à son dernier conseil d'administration avant de rejoindre le Campus Condorcet. Il le remercie pour son investissement au sein de l'ENS Paris-Saclay. François Tavernier a notamment beaucoup œuvré pour le déménagement et l'installation de l'ENS à Paris-Saclay dans son nouveau bâtiment.

## **I. Approbation du procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet – Vote**

*En l'absence d'observation, le conseil d'administration approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 2022.*

## **II. Point d'actualité**

Camille GALAP indique que la rentrée 2022 a été placée sous le signe de la bonne humeur, le contexte sanitaire permettant de s'affranchir du port du masque. Le Forum des associations et clubs étudiants a rencontré un vif succès, de même que le Forum des laboratoires.

Le nombre de normaliens élèves recrutés est de 248 (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années) auxquels s'ajoutent 104 normaliens étudiants (pré-master et master), soit 352 normaliens recrutés au total. Un normalien étudiant a été recruté en pré-master par la voie « égalité des chances », ce qui constitue une première. L'École espère développer cette voie d'accès. Le taux de normaliens élèves boursiers s'établit à 21 %, contre 24 % en 2021. Par ailleurs, 7 normaliens étudiants ont été recrutés dans le cadre du programme PhD Track et bénéficient d'une bourse de deux ans et d'un accès privilégié à un contrat doctoral de l'ENS Paris-Saclay.

Sur le plan de la vie de l'École, l'exposition « Textiles archéologiques et design » se poursuit jusqu'au 30 septembre et sera itinérante par la suite. La saison « Scène de recherche » a été lancée le 22 septembre. Soulignant la richesse de la programmation, Camille GALAP rappelle que celle-ci a vocation à accueillir un public très large.

S'agissant des recrutements de personnels académiques, quatre professeurs d'université ont notamment été recrutés ainsi que quatre maîtres de conférences et deux chaires de professeurs juniors.

## **III. Aspects budgétaires, financiers et administratifs**

### **1. Budget rectificatif**

Cécile DURIEU indique que ce premier budget rectificatif de l'exercice doit notamment permettre de prendre en compte le contexte d'inflation, qui induit une augmentation très importante de certains postes de dépenses :

- + 0,6 M€ pour les coûts de l'énergie ;
- + 1,1 M€ au titre de l'augmentation du point d'indice ;
- + 0,8 M€ du fait de l'augmentation du SMIC.

Ce surcoût global de 2,5 millions d'euros induit par l'inflation conduit à un déficit de 2,2 millions d'euros, contre 1,7 million d'euros au budget initial. En résulte une insuffisance d'autofinancement à hauteur d'environ un million d'euros et un prélèvement prévisionnel sur le fonds de roulement de 4 millions d'euros. Le fonds de roulement prévisionnel s'élève à 23 millions d'euros, pour un fonds de roulement mobilisable de près de 17 millions d'euros.

Les recettes progressent de près de 3,4 millions d'euros, à la faveur notamment de nouvelles conventions de recherche, ce à quoi s'ajoute une augmentation de la SCSP (subvention pour charges de service public) d'un peu plus d'un million d'euros dont 0,5 million d'euros de resoclage et 0,3 million d'euros au titre du dialogue stratégique de gestion (projets « Système d'information immobilier » et « Diadems » (centre de ressources technologiques pour le développement de capteurs quantiques)). Les autorisations d'engagement passent de 106,5 millions d'euros à 111,8 millions d'euros. Les crédits de paiements passent de 102,6 millions d'euros à 109,6 millions d'euros. La masse salariale passe de 73,1 millions au budget initial à 75,6 millions d'euros au budget rectificatif.

Le budget de l'opération immobilière est revu à la baisse, avec une diminution d'environ un million d'euros des autorisations d'engagement et de 3 millions d'euros des crédits de paiement, certaines entreprises n'ayant pas achevé leurs travaux.

Yann BARBAUX s'étonne que des décisions de l'État induisant une augmentation de la masse salariale ne soient pas compensées. Il demande si l'établissement devra, en conséquence, rechercher des sources de financement complémentaires.

Le sujet est d'envergure nationale, observe Camille GALAP. Il a été indiqué que les financements seraient en partie pris en charge pour l'année 2023. L'établissement n'a aucune indication de cette nature pour 2022.

La ministre a indiqué que pour l'augmentation du point d'indice et l'énergie, un effort était demandé aux établissements et que le ministère examinerait la situation du fonds de roulement, ajoute Cécile DURIEU, afin d'aider fin 2022 les établissements les plus en difficulté.

Jean-Louis MARTIN demande si le niveau du fonds de roulement (environ deux mois de masse salariale) n'est pas inférieur à ce qui est habituellement préconisé.

Cécile DURIEU précise qu'il est préconisé de disposer d'un fonds de roulement représentant environ un mois de dépenses.

Proposant un focus sur les enjeux liés à l'énergie, François TAVERNIER indique que l'ENS dispose d'un réseau de chaleur et de froid par géothermie. Les dernières estimations tablent, pour 2022, sur un coût global de 1,8 million d'euros pour l'énergie, soit un surcoût de 0,6 million d'euro. La mise en œuvre de la circulaire « sobriété énergétique » publiée par le Gouvernement en juillet dernier doit se traduire notamment par une attention particulière aux espaces du bâtiment Nord, dont les activités sont fortement consommatrices d'énergie, afin d'étudier quelles mesures pourraient conduire à de moindres niveaux de consommation sans nuire à l'activité.

Yann BARBAUX souhaite savoir si l'École pourrait être concernée par des mesures de coupure, momentanée d'électricité dont il est question pour un certain nombre d'entreprises.

François TAVERNIER précise que l'École n'a pas été sollicitée par les autorités en ce sens.

*Le budget rectificatif est approuvé à l'unanimité.*

## **2. Sorties d'inventaire**

François TAVERNIER indique que la mise à jour de l'inventaire physique conduit à un certain nombre de sorties d'inventaire dont la liste a été fournie aux membres du conseil d'administration.

*Les sorties d'inventaire proposées sont approuvées à l'unanimité.*

## **IV. Conventions – Information**

François TAVERNIER indique que diverses conventions ont été signées par l'établissement, notamment avec des start-ups créées par d'anciens élèves. La liste de ces conventions a été communiquée aux membres du conseil d'administration.

## **V. Questions diverses – Information**

*Le prochain conseil d'administration se tiendra le vendredi 9 décembre 2022.*

*En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 10 heures 35.*

Le président du conseil d'administration

Camille GALAP

**Document rédigé par la société Ubiquis – Tél. 01.44.14.15.16 – <http://www.ubiquis.fr> –  
infofrance@ubiquis.com**